

M&G (Lux) European Inflation Linked Corporate Bond Fund

Catégorie A en EUR – Actions de capitalisation



Reporting mensuel au 31 mai 2019

Description du fonds

Le compartiment (ci-après « le fonds ») a pour objectif de protection contre les effets de l'inflation en générant un rendement total (combinaison du revenu et de l'appréciation du capital) au moins égal au taux d'inflation en Europe sur toute période de trois à cinq ans. Il n'y a toutefois aucune garantie que le fonds atteigne son objectif au cours de toute période. Le fonds est principalement composé d'obligations indexées sur l'inflation et émises par des entreprises dotées d'une notation de crédit élevée, une part significative de cet investissement étant censé être obtenu par le recours à des instruments dérivés et des emprunts d'État indexés. Il peut également investir dans des actifs obligataires non indexés sur l'inflation appelés à bien se comporter dans un environnement inflationniste.

Les principaux risques liés à ce fonds

En ce qui concerne les performances passées mentionnées, il convient de noter qu'elles ne préjugent pas des performances futures.

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds peut perdre au moins autant que le montant investi.

Le fonds est exposé à différentes devises. Des produits dérivés sont utilisés pour minimiser, mais pas toujours éliminer, l'impact des fluctuations de change.

D'autres facteurs de risque s'appliquant au fonds sont mentionnés dans le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

Choses à savoir

Le fonds peut investir plus de 35 % de l'actif du portefeuille dans des titres émis par un ou plusieurs des États indiqués dans le prospectus du fonds. Pour ce faire, et de manière à atteindre son objectif, le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments dérivés. Il est actuellement prévu que l'exposition du fonds à de tels titres puisse excéder 35 % dans le cas des emprunts d'État émis par l'Allemagne. Ces derniers sont susceptibles de varier, mais en fonction uniquement de ceux énumérés dans le prospectus. Le fonds peut recourir de manière significative aux produits dérivés.

Répartition des actifs (%)

	Nette
Emprunts d'État indexés sur l'inflation	10,1
Obligations d'entreprises indexées sur l'inflation	12,9
Obligations synthétiques indexées sur l'inflation	38,4
Obligations à taux fixe	20,4
Obligations à taux variable	18,2
Liquidités	0,0

Principaux émetteurs (hors obligations d'État et indices de CDS, %)

	Fonds
Snf Reseau	3,7
Nationwide	2,8
Lloyds Banking Group	2,7
Energy Transfer	2,0
Aviva	1,9
Glencore Finance Europe	1,9
HSBC	1,6
Anglian Water Services Financing	1,5
Bank of America	1,5
BAT	1,5

Principales caractéristiques

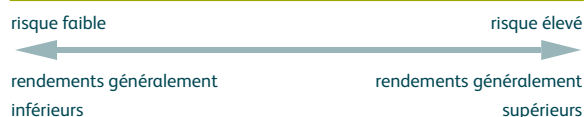
Gérant du fonds	Wolfgang Bauer
Prise de fonction du gérant depuis le	01 janvier 2018
Gérant du fonds adjoint	Ben Lord
ISIN	LU1582984149
Date de lancement du fonds	16 mars 2018
Lancement de la catégorie de part	16 mars 2018
Encours du fonds (millions)	€ 70,06
Type	SICAV de droit luxembourgeois
Indice de référence	EU Harmonised Index of Consumer Prices
Secteur	Catégorie Morningstar Obligations EUR Indexées sur l'Inflation
Nombre d'émetteurs	97
Notation moyenne de crédit	A-
Duration modifiée (années)	0,83

Le « mandat du gestionnaire » comprend la période de gestion d'une SICAV équivalente agréée au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la rubrique « Informations importantes » à la fin du présent document.

Frais

Frais d'entrée	3,25%
Frais courants	1,23%

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque ci-dessus se fonde sur les variations de la valeur du Fonds dans le passé. Elle pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Notations du fonds

Notation Morningstar **★★**
Source de toutes les notations Morningstar : Morningstar, au 31 mai 2019

Les notations ne doivent pas être interprétées comme des recommandations.

Nous contacter

France
www.mandg.fr

Tél:
+33 1 71 70 30 20

Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés ou monitorés pour votre sécurité.

Codes et frais du fonds

Catégorie d'actions	ISIN	Bloomberg	Devises	Date de lancement du fonds	Frais courants	Investissement initial minimum	Investissement ultérieur minimum
Euro A Cap.	LU1582984149	MGEIAEA LX	EUR	16/03/2018	1,23%	€1.000	€75
Euro C Cap.	LU1582984222	MGEICEA LX	EUR	16/03/2018	0,63%	€500.000	€50.000
Euro CI Cap.	LU1582984495	MGEICIE LX	EUR	16/03/2018	0,59%	€500.000	€50.000

Le montant des frais courants mentionné ci-dessus inclut des coûts directs tels que les frais de gestion annuels du fonds, les frais de dépositaire et les frais d'administration, mais ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille. Ils sont calculés à partir des frais de la période clôturée le 30 septembre 2018.

* Les frais courants indiqués ne sont qu'une estimation. Les frais effectivement prélevés sont mentionnés dans chaque rapport annuel du fonds.

Veillez noter que les catégories d'actions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas être toutes disponibles dans votre pays.

Veillez consulter le document Informations importantes pour les investisseurs et le Document d'information clé pour l'investisseur approprié pour obtenir davantage d'informations sur les risques associés à ce compartiment et les catégories d'actions disponibles par produit et par type d'investisseurs.

Répartition par notation crédit (%)

	Actifs physiques	Nette
AAA	30,8	5,2
AA	22,2	10,1
A	11,1	15,3
BBB	27,4	56,0
BB	5,0	7,4
B	0,6	-0,9
CCC	0,0	0,0
CC	0,0	0,0
C	0,0	0,0
D	0,0	0,0
Non noté	2,2	6,9
Liquidités	0,7	0,0

Répartition par échéance (%)

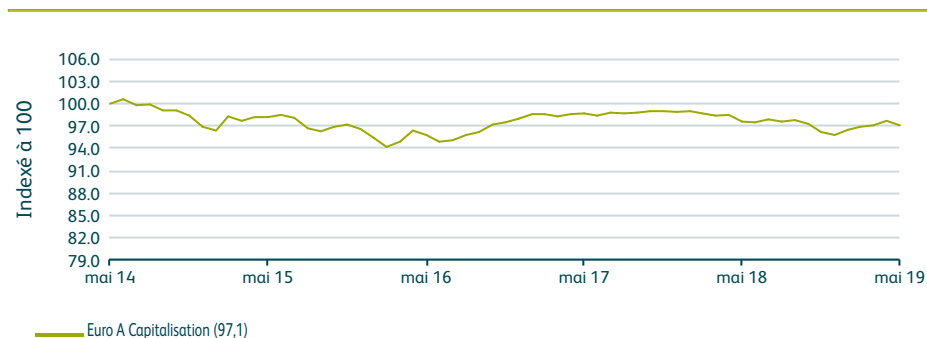
	Actifs physiques
0 - 1 an	16,9
1 - 3 ans	21,4
3 - 5 ans	41,9
5 - 7 ans	8,8
7 - 10 ans	4,8
10 - 15 ans	2,8
+ de 15 ans	2,7
Liquidités	0,7

Performance sur un an (5 ans)

Du	01/06/18	01/06/17	01/06/16	01/06/15	01/06/14
au	31/05/19	31/05/18	31/05/17	31/05/16	31/05/15
■ Euro A Capitalisation	-0,5%	-1,1%	3,1%	-2,5%	-1,8%

Performances calendaires 2018 : -3,1%

Evolution de la VNI sur 5 ans



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances indiquées antérieures au 16 mars 2018 sont celles du fonds M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund (un OPCVM de droit britannique) qui a été absorbé par ce fonds le 16 mars 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer.

Source: Morningstar, Inc et M&G, au 31 mai 2019. Les rendements sont calculés sur une base prix par prix et les revenus sont réinvestis.

Graphiques de performance © 2019 Morningstar Inc., Tous droits réservés. Les informations contenues: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme exactes, complètes ou ponctuelles. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations.

Informations importantes

Lancé le 16 septembre 2010, l'OPCVM de droit britannique (OEIC) M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund a été absorbé le 16 mars 2018 par la SICAV de droit luxembourgeois M&G (Lux) European Inflation Linked Corporate Bond Fund qui a été lancée le 16 janvier 2018. La SICAV est gérée par le même gérant de portefeuille et selon la même stratégie d'investissement que l'OEIC de droit britannique.

Les performances indiquées antérieures au 16 mars 2018 sont celles du fonds M&G European Inflation Linked Corporate Bond Fund (un OPCVM de droit britannique) qui a été absorbé par ce fonds le 16 mars 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer.

Les liquidités peuvent être détenues sur des comptes de dépôt et / ou auprès des fonds Northern Trust Cash Funds, organismes de placement collectif.

M&G (Lux) European Inflation Linked Corporate Bond Fund est un compartiment de la SICAV de M&G (Lux) Investment Funds 1.

La notation Morningstar est basée sur les parts Euro Class A du fonds. Copyright © 2019 Morningstar UK Limited. Tous droits réservés. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

Dès lors qu'un titre n'a pas été noté par Standard & Poor's, Fitch ou Moody's, nous pouvons utiliser la notation de crédit interne de M&G. Après comparaison de toutes les notations disponibles pour chaque titre, c'est la plus prudente (la notation de S&P, de Fitch, de Moody's ou interne de M&G) qui est prise en considération. Les notations ainsi identifiées sont ensuite exprimées ou converties au format des notations de M&G de manière à obtenir une information homogène pour tous les titres du portefeuille.

Avant toute souscription, vous devez lire le Prospectus, qui contient une description des risques d'investissement associés à ces fonds. Les informations contenues dans le présent document ne remplacent en aucun cas un conseiller financier indépendant. Les Statuts, le Prospectus, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), les Rapports Annuels et Intérimaires et les Etats Financiers des Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès M&G International Investments S.A.; de la succursale française du distributeur : 6 rue Lamennais, Paris 75008 Paris ; ou auprès de l'agent de centralisation français du Fonds: RBC Investors Services Bank France. Ce document financier promotionnel est publié par M&G International Investments S.A. Siège social : 16, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

Glossaire

Ce glossaire fournit une définition des termes utilisés dans cette fiche d'information et dans notre documentation.

Actif : Tout élément du patrimoine d'une entreprise, d'une institution ou d'un particulier ayant une valeur commerciale ou économique.

Action : Part de capital d'une entreprise.

Capitalisation : Valeur de marché totale de toutes les actions en circulation d'une entreprise.

Capitaux propres : Actifs financiers ou ressources financières dont une société dispose pour financer ses activités.

Classe d'actifs : Catégorie d'actifs telle que les liquidités, les actions, les obligations, et leurs sous-catégories, ainsi que les actifs corporels comme l'immobilier. Les principales classes d'actifs représentées chez M&G sont les actions, les obligations, la gestion diversifiée et l'immobilier coté.

Couverture : Méthode de réduction des risques non nécessaires ou non souhaités.

Crédit : Capacité d'endettement d'un individu, d'une entreprise ou d'un gouvernement. Ce terme est souvent employé comme synonyme d'obligation d'entreprise.

Credit Default Swap (CDS) : Catégorie de produit dérivé, soit un instrument financier dont la valeur et le prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents. Un CDS est un contrat similaire à une assurance qui protège les investisseurs en transférant le risque de défaut d'un émetteur obligataire à un autre investisseur.

Défaut : Lorsqu'un emprunteur cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

Dividende : Représente une part des bénéfices d'une entreprise, versée aux actionnaires à des périodes données pendant l'année.

Duration : Mesure de la sensibilité d'une obligation ou d'un fonds obligataire aux fluctuations des taux d'intérêt. Plus la durée d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus il ou elle est sensible aux mouvements des taux d'intérêt.

Duration modifiée : Mesure de la sensibilité d'une obligation ou d'un compartiment obligataire aux variations des taux d'intérêt. Plus la durée d'une obligation ou d'un compartiment obligataire est longue, plus il ou elle est sensible aux mouvements des taux d'intérêt.

Echéance : Date à laquelle un emprunt ou une obligation doit, en vertu d'un contrat, être remboursé(e).

Economie développée : Economie bien établie avec une forte industrialisation, un niveau de vie élevé et une grande sécurité.

Economie émergente ou marché émergent : Economie enregistrant une croissance rapide et une industrialisation de plus en plus importante. Investir sur les marchés des pays émergents est généralement considéré comme plus risqué que sur les marchés des pays développés.

Effet de levier : Désigne le niveau d'endettement d'une entreprise par rapport à ses capitaux propres. Une société possédant un endettement beaucoup plus important que ses capitaux propres est considérée comme ayant un effet de levier très élevé. Le terme peut également faire référence à un fonds qui emprunte de l'argent ou a recours aux produits dérivés afin d'amplifier une position.

Emetteur : Entité qui vend des titres, comme des obligations ou des actions.

Emprunts d'Etat à court terme : Prêts avec intérêts émis par les gouvernements et remboursés sur des périodes relativement courtes.

Episode : Lorsque les prix des actifs évoluent pour des raisons non fondamentales ou, dans le cadre de la finance comportementale, lorsque l'évolution des prix du marché semble être dictée par les émotions plutôt que par l'analyse rationnelle, pouvant ainsi donner naissance à des opportunités d'investissement.

Exposition : Proportion d'un portefeuille exposée au risque propre à un segment donné du marché.

Gilts : Obligations émises par l'Etat britannique.

Indice : Représentatif de tout ou partie d'un marché spécifique, il sert d'indicateur de performance de ce marché.

Indice des prix de détail (IPD) : Indice d'inflation qui mesure les variations mensuelles moyennes des prix d'un panier de biens et services au Royaume-Uni, y compris les remboursements de crédits immobiliers et la taxe d'habitation.

Inflation : Rythme de l'augmentation du coût de la vie. L'inflation est généralement indiquée en pourcentage annuel et compare les prix moyens des produits et services du mois présent avec ceux du même mois un an plus tôt.

Macroéconomie : Désigne la performance et le comportement d'une économie au niveau régional ou national. Des facteurs macroéconomiques tels que le PIB, le taux de chômage, l'inflation et l'investissement représentent des indicateurs clés de la situation d'une économie. Le terme se retrouve parfois sous l'abréviation « macro ».

Net : Proportion d'un fonds investi dans divers secteurs, par exemple. Sont inclus dans le calcul les produits dérivés, des instrument financier dont la valeur et le prix sont dépendants d'un ou plusieurs actifs sous-jacents.

Notation de crédit : Evaluation indépendante de la capacité d'un emprunteur à rembourser ses dettes. Une notation élevée signifie que l'agence de notation de crédit considère que l'émetteur présente un faible risque de défaut ; à l'inverse, une notation de crédit peu élevée indique un risque de défaut important. Les trois principales agences de notation de crédit sont Standard & Poor's, Fitch et Moody's. Une société ou un Etat qui fait défaut est dans l'incapacité de payer les intérêts ou le capital d'une créance au terme de celle-ci.

Obligation : Un titre de créance émis en général par une entreprise ou un

Etat, à un taux d'intérêt habituellement fixe et pour une durée donnée, à la fin de laquelle la dette est remboursée.

Obligation : Un titre généralement émis par un Etat ou une entreprise, qui reverse habituellement un taux d'intérêt fixe et pour une durée donnée, à la fin de laquelle le montant prêté à l'origine est remboursé.

Obligation « investment grade » : Obligation émise par une entreprise avec une notation de crédit moyenne ou élevée, attribuée par une agence de notation. On considère que son risque de défaut est moins élevé que celui d'une obligation avec une notation inférieure. Une société ou un Etat qui fait défaut signifie qu'il ou elle cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

Obligation à haut rendement : Obligation avec une notation de crédit faible attribuée par une agence de notation de crédit. On considère que son risque de défaut est plus élevé que pour une obligation qui a donc une notation plus élevée, mais l'obligation à haut rendement peut générer des rendements plus importants. Une société ou un Etat qui fait défaut signifie qu'il ou elle cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

Obligation à taux variable : Obligation dont les paiements des intérêts sont périodiquement ajustés en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence.

Obligation convertible : Titre obligataire pouvant être converti en un nombre prédéterminé d'actions d'une société à certaines périodes au cours de sa durée de vie.

Obligation d'entreprise : Obligation émise par une entreprise. Elle peut verser des intérêts plus élevés qu'une obligation d'Etat car elle est généralement considérée plus risquée.

Obligation d'entreprise à courte échéance : Obligation émise par une entreprise remboursée sur une courte période.

Obligation d'Etat : Obligation émise par un Etat

Obligation indexée : Obligation dont la valeur de l'emprunt et les intérêts versés sont ajustés à l'inflation jusqu'à maturité. Egalement appelée obligation indexée sur l'inflation.

Obligations en devises fortes : désignent des obligations libellées dans une devise relativement stable, communément traitée sur les marchés internationaux, plutôt que dans la monnaie locale de l'émetteur de l'obligation. Les obligations émises dans des devises fortes et relativement stables, comme le dollar, peuvent s'avérer plus intéressantes pour les investisseurs lorsqu'il existe des craintes que les devises locales perdent de la valeur au cours du temps, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur des obligations et des revenus associés.

Obligations en devises locales : désignent des obligations libellées dans la devise du pays de l'émetteur, plutôt que dans une devise communément traitée sur les marchés internationaux comme le dollar. La valeur des obligations en devises locales a tendance à fluctuer davantage que celle des obligations émises dans des devises fortes, car les devises locales présentent habituellement une plus grande volatilité.

Obligations synthétiques indexées sur l'inflation : désignent des titres créés par combinaison d'actifs afin de reproduire les caractéristiques des obligations indexées sur l'inflation. En achetant des emprunts d'Etat indexés sur l'inflation et en vendant des protections contre la survenance de défaut de sociétés sur leur dette (par le biais de swaps de défaut de crédit ou « credit default swaps »), l'investissement synthétique qui résulte de cette combinaison se comportera de manière similaire à une obligation physique indexée sur l'inflation (dans le cas où cette dernière existerait). Les obligations synthétiques indexées sur l'inflation sont généralement créées quand une société n'a pas émis d'obligations indexées sur l'inflation.

Options : Contrats financiers offrant le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date fixée dans l'avenir ou avant celle-ci.

Physique : Exposition du compartiment sans les instruments financiers (dont la valeur et le prix dépendent d'un ou plusieurs titres sous-jacents).

Politique monétaire : Politique d'une banque centrale en matière de monnaie en circulation et de taux d'intérêt.

Position longue (ou acheteuse) : Détention d'un titre tel qu'une action ou une obligation en prévision de la hausse de sa valeur.

Position vendeuse (ou courte) : Position permettant à un gérant de fonds d'exprimer son opinion selon laquelle la valeur du marché est appelée à baisser.

Produit dérivé : Instrument financier dont la valeur et le prix sont dépendants d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Un produit dérivé peut être utilisé pour s'exposer à, ou se protéger contre, les fluctuations de la valeur des investissements sous-jacents. Un produit dérivé peut être échangé sur un marché réglementé ou de gré à gré.

Quasi-liquidités : Dépôts ou investissements ayant des caractéristiques similaires à celles des liquidités.

Rendement : Intérêts perçus au titre de la détention d'une obligation, ou dividendes perçus au titre de la détention d'une action. Le rendement est généralement exprimé en pourcentage, sur la base du coût de l'investissement, sa valeur actuelle ou sa valeur faciale. Les dividendes représentent une part des bénéfices d'une entreprise, versée aux actionnaires à des périodes données pendant l'année.

Rendement de distribution : reflète le montant qui devrait être distribué par le fonds au cours des 12 prochains mois sous forme de pourcentage du prix de l'action à une date donnée. Il repose sur le revenu brut anticipé,

diminué des frais courants.

Rendement historique : le rendement historique reflète les distributions déclarées au cours des 12 derniers mois sous forme de pourcentage du prix de l'action, à la date indiquée.

Rendement sous-jacent : Revenus versés par un fonds géré, généralement exprimés en termes annuels et en pourcentage, sur la base de la valeur actuelle du fonds.

Rendement total : Gain ou perte généré(e) par un investissement au cours d'une période donnée. Le rendement total inclut les revenus (sous la forme d'intérêts ou de dividendes) et les plus-values.

Société d'investissement à capital variable (OEIC) : Type de fonds de gestion dont la valeur est directement liée à la valeur de ses investissements sous-jacents.

Spread de crédit : Ecart de rendement entre une obligation d'entreprise et un emprunt d'Etat de même durée de vie. Le rendement d'un investissement est exprimé en pourcentage de la valeur de marché actuelle de cet investissement.

Surpondération : Terme signifiant qu'un portefeuille détient un titre dans une plus grande proportion que l'indice ou le secteur de référence.

SWAP : Contrat dérivé en vertu duquel deux contreparties conviennent de s'échanger des flux financiers distincts. Un type courant de swap est un swap de taux d'intérêt destiné à se protéger du risque de taux d'intérêt.

Titriser / titrisation : désigne la création et l'émission de titres négociables, tels que des obligations, qui sont garantis par les revenus générés par un actif (ou groupe d'actifs) illiquide(s). En regroupant un ensemble d'actifs illiquides, comme des créances immobilières, les titres garantis par les revenus issus de prêts immobiliers peuvent être structurés et vendus à un grand nombre d'investisseurs.

Valeur nette d'inventaire (VNI) : Pour calculer la valeur nette d'inventaire d'un compartiment, on prend la valeur actuelle de ses actifs dont on soustrait les passifs.

Valorisation : Valeur actuelle d'un actif ou d'une entreprise.

Volatilité : Mesure l'ampleur des fluctuations d'un titre, d'un fonds ou d'un indice donné. Elle se calcule par l'écart-type de l'actif par rapport à la norme sur une période donnée. Plus la volatilité d'un actif est grande, plus cet actif peut être risqué.